

Conditions Générales de Vente (CGV)

Dans ma Bulle – Location de spa à domicile

Dernière mise à jour : janvier 2026

Entreprise : SARL LA CONCIERGERIE DE L'OBIOU

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités de réservation, de livraison, d'installation et d'utilisation des spas mobiles proposés par **Dans ma Bulle**, ainsi que les droits et obligations de l'entreprise et du client.

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Prestations proposées

Dans ma Bulle propose :

- La **location de spas mobiles** pour une durée déterminée,
 - La **livraison, installation et mise en service** du spa,
 - La **désinstallation et reprise du matériel**,
 - Des options complémentaires si prévues (ex : éclairages, bâche thermique, prestations spéciales, etc.).
-

3. Conditions de réservation

La réservation est effectuée via un formulaire en ligne ou par échange écrit. Elle devient **ferme et définitive** lorsque :

1. Le client a rempli le formulaire de réservation,
2. Le client a accepté les CGV en cochant la case prévue à cet effet,
3. Le paiement du montant total a été effectué (selon les modalités précisées dans l'offre).

Dans ma Bulle se réserve le droit de refuser une réservation en cas de non disponibilité du matériel, des équipes ou d'impossibilité technique, d'accès ou d'aménagement non conforme.

4. Tarifs et paiement

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation.

- Le solde est dû **au plus tard le jour de la réservation en ligne.**

Toute prestation supplémentaire non prévue lors de la réservation pourra entraîner une facturation complémentaire.

5. Conditions d'installation

Le client s'engage à fournir un emplacement :

- **Propre, et parfaitement plat** (lino, carrelage, béton brut ou ciré, parquet, parquet flottant, pelouse, etc).
- Supportant **au minimum 1 tonne** (poids du spa + eau (750L soit 750kg) + occupants), le spa ne pourra pas être installé sur un balcon, une terrasse surélevée (bois ou béton). Il ne pourra pas être installé dans un étage élevé, seulement au rdc/rdj d'une habitation/immeuble.
- Dans le cas d'une installation en immeuble ou en copropriété, le Client s'engage à vérifier si le règlement de copropriété autorise ce type d'installation temporaire, à défaut, l'Installateur n'autorisera pas l'installation et aucun remboursement de la prestation ne sera effectué.
- Un espace suffisamment grand pour accueillir le spa : **minimum 3m de diamètre.**
- Avec un accès suffisant pour le passage du matériel,
- À proximité d'un **point d'eau** pour le remplissage (de type robinet de cuisine, sdb ou robinet d'extérieur) (**à moins de 30m**),
- À proximité d'une **prise électrique 230 V** conforme et sécurisée (**à moins de 5m**).

Pour une installation **en intérieur**, le client doit garantir :

- Une **pièce située au rez-de-chaussée**,
- Une **ventilation suffisante**,
- Une protection adaptée du sol contre l'humidité.

Si les conditions minimales ne sont pas réunies à l'arrivée de l'équipe, Dans ma Bulle pourra annuler la prestation, sans remboursement.

6. Utilisation du spa

Le client s'engage à :

- Respecter les consignes d'utilisation fournies lors de l'installation,
- Ne pas surcharger le spa (nombre maximal de personnes),
- Ne pas introduire dans l'eau de produits autres que ceux fournis par Dans ma Bulle,
- Ne pas utiliser le spa sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants,
- Ne pas déplacer le spa après installation.
- Ne pas abîmer l'enveloppe du spa,
- Ne pas vider le spa avant l'arrivée des équipes de Dans ma Bulle.

Le client est responsable du matériel pendant toute la durée de la location.

Le client est informé par les présentes CGV que **la consommation d'eau et d'électricité liée à l'utilisation du spa est à sa charge**, soit environ (données à titre d'information) :

- 0.7m³ d'eau = environ 4 €
- 0,8 kW × 24 h = 19,2 kWh = environ 4 €

7. Responsabilité, caution et dégradations

Le client est responsable du matériel pendant toute la durée de la location.

Une **caution de 450€** pourra être demandée sous forme d'empreinte bancaire (pré-autorisation) ou par tout moyen prévu lors de la réservation. Cette caution n'est **ni encaissée**, sauf en cas de dommages constatés, ni restituée en espèces.

Elle couvre :

- Les dégradations matérielles du spa et de ses accessoires,
- Le non-respect des consignes entraînant un dommage,
- Le matériel manquant ou détérioré,
- Les frais de nettoyage exceptionnel en cas d'utilisation anormale.

La caution pourra être **partiellement ou totalement prélevée** en cas de :

- Détérioration du spa ou d'un élément fourni,
- Perte d'un équipement,

- Présence dans l'eau de substances non autorisées (huiles, produits cosmétiques, verre, etc.),
- Dommages causés au sol suite à un déplacement non autorisé du spa,
- Non-respect des règles d'utilisation entraînant un risque ou une panne.

Si le montant des dommages dépasse la caution, **le client s'engage à régler l'intégralité des frais supplémentaires** sur présentation d'un justificatif.

La caution est libérée **dans un délai maximum de 72 heures** après la récupération du spa, sous réserve d'un état du matériel conforme.

8. Sécurité

Le client s'engage à respecter les règles de sécurité :

- Surveillance obligatoire des enfants,
- Accès interdit aux personnes présentant des contre-indications médicales, ainsi qu'aux femmes enceintes, aux personnes souffrant de problèmes cardiaques et/ou pulmonaires ou vasculaires, etc.
- Respect des températures d'utilisation (**37° maximum en utilisation**),
- Protection électrique conforme.

Dans ma Bulle se réserve le droit d'annuler la prestation si les conditions de sécurité ne sont pas réunies sans remboursement.

9. Annulation et modification

Annulation par le client :

- **Plus de 7 jours avant la date de prestation :** annulation gratuite.
- **Entre 7 jours et 48 h avant la date :** 50 % du montant de la prestation sera facturé.
- **Moins de 48 h avant la prestation :** 100 % du montant sera dû.

Ces frais compensent le blocage du créneau, le déplacement déjà planifié et l'impossibilité de relouer le spa à un autre client.

Annulation le jour-même ou absence du client :

La totalité de la prestation est facturée.

Annulation par Dans ma Bulle :

En cas d'impossibilité technique, météo extrême, panne ou raison de sécurité, Dans ma Bulle peut annuler la prestation. Aucun frais ne sera facturé au client et aucune somme n'est due. Dans ma Bulle cherchera, si possible, à proposer un report de date.

10. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des réservations et ne sont jamais transmises à des tiers. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

11. Loi applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du lieu du siège de l'entreprise.